

**Après une pause forcée l'année dernière,
nous avons le plaisir de vous convier au**

**15^{ème} séminaire juridique sur
le droit du bail
et
l'administration d'immeubles en PPE**

Jeudi 4 novembre 2021 de 13h30 à 17h30

**à l'HOTEL VATEL – Centre du Parc
Rue Marconi 19 à Martigny**

Conformément aux directives en vigueur actuellement, le
certificat COVID sera obligatoire pour y participer

Avec le soutien de :



Schindler

Objectifs du séminaire

1. Droit du bail à loyer : Le Tribunal Fédéral semble avoir fait preuve de sagesse en améliorant le rendement net admissible des propriétaires (à certaines conditions). Il a également précisé la date de l'indice à prendre en compte lors du renouvellement tacite d'un bail indexé. Tout vous sera dit sur ces arrêts et leurs conséquences, parfois cachées.

Le Covid continue à influencer nos vies, ainsi que les relations entre les propriétaires et les locataires. Il sera abordé les conséquences juridiques connues et des pistes pour tenter de les résoudre.

Ces thèmes seront abordés par 2 références en la matière.

2. Administration de PPE : Le Covid amène aussi son lot de questionnements et de remises en question dans la gestion des PPE et plus particulièrement dans les prises de décisions.

L'interdiction des assemblées en mode présentiel a obligé chaque administrateur à faire preuve d'inventivité afin d'obtenir des décisions dans le respect des lois et des copropriétaires. Faut-il repousser les décisions, les prendre par correspondance ou organiser une visioconférence ?

Elle a aussi montré l'importance des assemblées en mode présentiel, privilégiées par le législateur.

Ces thèmes seront abordés de manière dynamique grâce au tandem formé par le docteur en droit et le praticien.

Public cible

- Tous les praticiens (professionnels ou propriétaires) qui sont amenés à conclure des baux et/ou à gérer des copropriétés.
- Les copropriétaires souhaitant mieux comprendre le fonctionnement de leur PPE.

Programme

13h15

Accueil des participants

13h30

Le Tribunal Fédéral peut-il être favorable aux bailleurs ?

Le droit du bail est-il immunisé contre le Covid ?

15h00

Pause-café offerte par SCHINDLER Ascenseurs

15h30

PPE et Coronavirus : l'imagination au pouvoir

17h30

Cocktail dînatoire offert par SCHINDLER Ascenseurs

Animateurs

Me François BOHNET

Avocat, Professeur à l'Université de Neuchâtel, co-directeur du Séminaire sur le droit du bail

Me Philippe CONOD

Avocat, Docteur en droit, Professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel, co-directeur du Séminaire sur le droit du bail

Me Amédéo WERMELINGER

Avocat, Docteur en droit, Professeur aux Universités de Fribourg et Neuchâtel, auteur de « La Propriété Par Etage - commentaire des articles 712a à 712t du CCS »

M. Roland SAVARY

Chargé de cours PPE au brevet fédéral de gérant d'immeubles et Administrateur de Roland Savary Immobilier SA à Oron-La-Ville

Inscriptions

Fr. 120.- pour les membres de nos associations, ainsi que leurs collaborateurs

Fr. 160.- pour les non-membres

Fr. 20.- pour recevoir la documentation papier

La documentation est remise par courriel à l'adresse mentionnée dans le bulletin d'inscription ci-dessous

Merci de vous inscrire avant le 29 octobre 2021 et de payer votre inscription avant le séminaire à l'aide du bulletin de versement qui vous sera adressé après votre inscription.



Bulletin d'inscription



Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Membre de : USPI Valais CIV autre

Nombre de participants :

Je souhaite la documentation : électronique (gratuite)
 papier (Fr. 20.-)

Date : Signature :

A retourner avant le 29 octobre 2021 à :

info@civ.ch

ou

CHAMBRE IMMOBILIERE DU VALAIS (CIV)

p.a. Vincent HERTIG - Avenue de la Gare 52 - 1920 MARTIGNY